

12 **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt: 85420158.9

51 Int. Cl.⁴: **A 47 K 10/04**

22 Date de dépôt: 03.09.85

30 Priorité: 05.09.84 FR 8413820

43 Date de publication de la demande:
02.04.86 Bulletin 86/14

84 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE GB IT LI LU NL SE

71 Demandeur: Spira, Henry
10, rue Mazenod
F-69003 Lyon(FR)

72 Inventeur: Spira, Henry
10, rue Mazenod
F-69003 Lyon(FR)

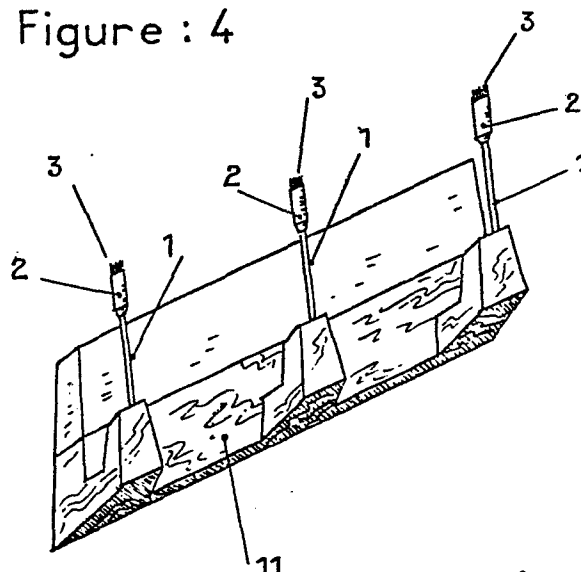
64 **Accroche-torchons.**

57 Ce dispositif permet d'accrocher instantanément et de maintenir fermement le bord ou n'importe quelle autre partie d'un torchon posé sur celui-ci, même d'une seule main, sans endommager le tissu et sans laisser de trace de l'accrochage.

Il comporte un faisceau de poils courts et rigides (3), naturels ou synthétiques, enchassé dans une petite capsule ou virole (2) fixée au bout d'une tige (1), engagée dans l'orifice (8) d'un nez (7) solidaire d'une plaquette support (6) comportant un dos autocollant.

Ce faisceau de poils est caractérisé en ce que ses pointes, accusant une différence imperceptible de hauteur résultant d'une coupe horizontale à travers les poils, accrochent le torchon, mais ne peuvent pas pénétrer dans le tissu.

Figure : 4



Accroche-torchons.

La présente invention concerne les accroche-torchons ou les porte-torchons, permettant d'accrocher ou de suspendre des torchons et des essuie-mains.

Les porte-torchons habituels sont des crochets simples et le torchon, pour pouvoir être suspendu, doit être muni d'une ganse de suspension. En outre, les deux mains sont nécessaires pour chercher le coin du torchon portant la ganse, pour écarter celle-ci et pour suspendre le torchon. Cette manipulation répétée et lassante occasionne une perte de temps contrariante.

On connaît bien des accroche-torchons qui maintiennent les torchons à l'aide de pinces à ressorts. D'autres dispositifs existent dans lesquels un bout du torchon est coincé dans une entaille en X, pratiquée dans un capuchon en caoutchouc ou en matière plastique souple. Or, de tels dispositifs sont encombrants, non hygiénique car difficiles à nettoyer, inesthétiques et leur action élastique décroît avec l'usage.

Le dispositif suivant l'invention permet d'éviter tous ces inconvénients. Il permet d'accrocher un torchon par simple contact. Il suffit, en effet, de poser, d'une seule main, le bord ou n'importe quelle autre partie du torchon sur le minuscule dispositif, objet de l'invention, pour obtenir un accrochage instantané du torchon et ceci sans endommager sa texture et sans y laisser une trace quelconque d'accrochage. Le torchon accroché est libéré, également d'une seule main, en le soulevant simplement du dispositif.

Le dispositif suivant l'invention, comporte un faisceau de poils rigides et courts, naturels ou synthétiques, tels que "Nylon", fibres de verre par exemple, enchassés d'une façon serrée dans une capsule ou dans une virole, en forme de pinceau minuscule, ou une ou plusieurs touffes de poils rigides et courts implantées directement dans un support en matière plastique ou autre, en forme de brosse minuscule, lors de sa fabri-

cation. Par une coupe horizontale, effectuée à travers le faisceau ou les touffes, se produit une différence imperceptible dans la hauteur des pointes, qui accrochent instantanément et maintiennent fermement la partie du torchon posée
5 dessus, sans toutefois pouvoir pénétrer ou transpercer le tissu, étant bloquée par la structure compacte du faisceau ou des touffes. Un effet comparable aux pointes du lit connu d'un fakir, lesquelles supportent bien son corps, sans égratigner sa peau.

10 La fixation du dispositif au mur ou ailleurs peut être effectuée par n'importe quel moyen connu. Il peut être monté isolé ou groupé sur une barrette ou sur un autre support. Monté en couple, le dispositif peut supporter des pièces plus lourdes, telles que des serviettes de bain, peignoirs de bain ou
15 analogues.

Le dessin annexé illustre, à titre indicatif, non restrictif, plusieurs réalisations pratiques de l'invention.

Tel qu'il est représenté figure 1, le dispositif comporte une tige 1 avec sa capsule 2, dans laquelle est serti le
20 faisceau 3, formant un pinceau minuscule, tandis que les figures 2 et 3 montrent une brosse minuscule 4, en matière plastique, dans laquelle sont implantées des touffes 5.

Comme supports et moyens de fixation de ces dispositifs, sont montrés, à titre d'exemples, une petite plaquette 6,
25 munie d'un support 7 ayant un trou 8, dans lequel est insérée d'une façon amovible la tige 1 et au dos un adhésif autocollant comme moyen de fixation. La ventouse 9 avec son anneau 10 représente un autre support pour le dispositif 4.

La figure 4 montre une barrette 11 portant trois dispositifs
30 suivant l'invention.

Dans une autre réalisation du dispositif selon l'invention, des fibres naturelles ou synthétiques sont utilisées en forme d'un ou plusieurs bâtonnets époinés, produisant les mêmes effets pour retenir un torchon ou un essuie-mains, sans trans-
35 percer ou endommager leur texture. L'emploi de bâtonnets permet d'éliminer les capsules, viroles et autres supports métalliques pouvant être altérés par l'humidité des cuisines.

Revendications.

1- Dispositif permettant d'accrocher instantanément et de maintenir fermement le bord ou n'importe quelle partie d'un torchon posé sur lui, caractérisé par le fait qu'il comporte un faisceau (3) de poils courts et rigides, naturels ou synthétiques, enchassé dans une petite capsule (2) ou virole, formant un minuscule pinceau, ou une ou plusieurs touffes (5) de poils courts et rigides implantées directement dans un support approprié, en forme de brosse minuscule (4), lors de sa fabrication, dont les pointes accusent une différence de hauteur imperceptible, résultant d'une coupe horizontale à travers les poils, accrochent le torchon, mais retenues par la structure compacte du faisceau ou des touffes, ne peuvent pas pénétrer ou transpercer le tissu.

2- Dispositif selon la revendication 1, caractérisé par le fait que les poils sont en fibre de verre, ou en toute autre matière.

3- Dispositif selon les revendications 1 et 2, caractérisé par le fait qu'il est susceptible d'être séparé de son support.

4- Dispositif selon la revendication 1, caractérisé par le fait que les fibres naturelles ou synthétiques forment un, ou plusieurs bâtonnets épointés.

Fig. 1

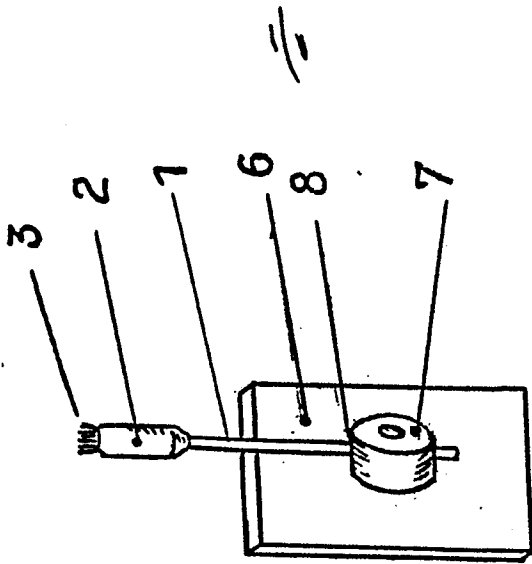


Fig. 3

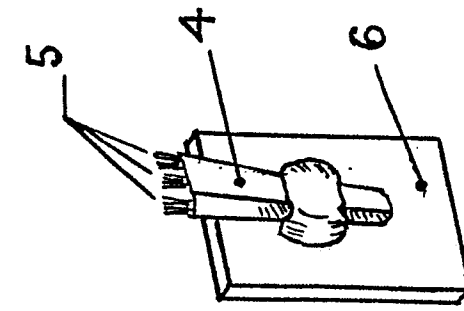


Fig. 2

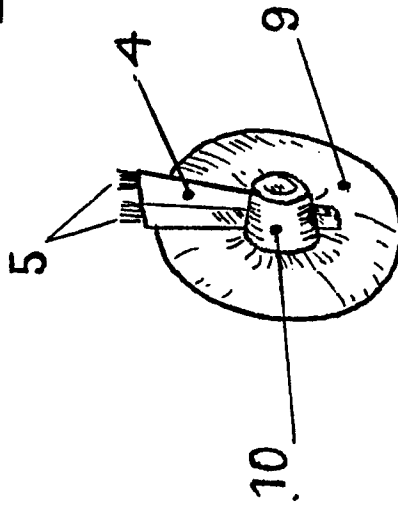
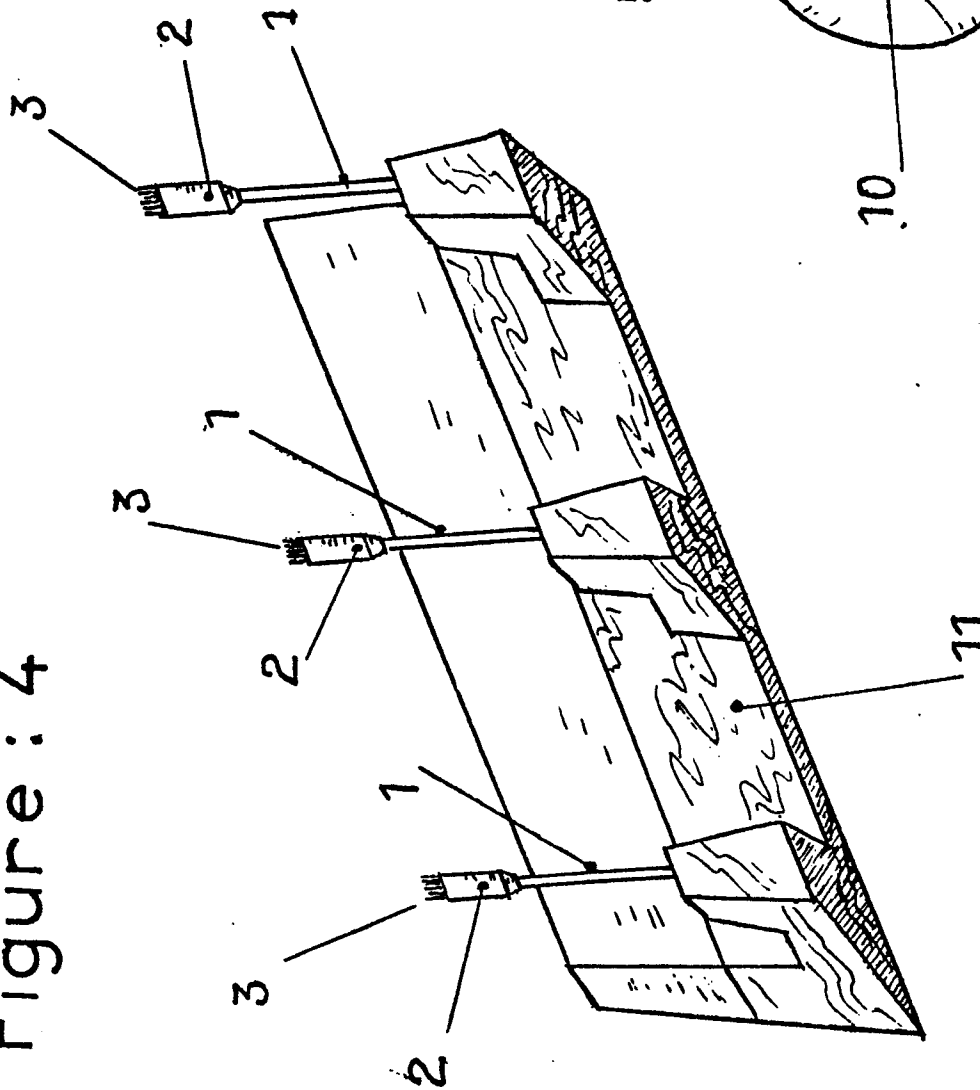


Figure: 4





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0176453

Numero de la demande

EP 85 42 0158

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
A	FR-A-2 223 954 (KLEENEZE)		A 47 K 10/04
A	DE-C- 234 103 (MANDAHL)		
A	FR-A-1 195 223 (ESPIARD)		
A	FR-A- 354 923 (PLASAIT)		
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
			A 47 K A 47 G
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 12-12-1985	Examineur LAUE F.M.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons</p> <p>& : membre de la même famille, document correspondant</p>			